

MAIRIE
de
MARSEILLE



DÉPARTEMENT
des
BOUCHES-DU-RHÔNE

EXTRAIT
DES
REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARSEILLE

Dossier N°

Séance du 5 Novembre 1918.

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR

Eugène Pierre

, MAIRE

L'Assemblée formée, Monsieur le Maire, Président, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 Membres.

Absent

M. M. Brun, Vidal, Rampal, Budd, Sèzet, Lacroix,
Bayle, Audin, Dedieu, Resch, Canavelli.

M. le Maire,

Messieurs,

Le Conseil Municipal a voté, en 1917, un crédit de un million pour contribuer à la réparation du préjudice causé par l'invasion allemande. Cent mille francs ont été attribués par votre délibération au Comité "La Provence pour le Nord", à titre de subvention.

Les 900.000 francs restant étaient dans votre pensée, destinés à aider dans son œuvre de reconstitution et d'assistance, une des Villes libérées dont Marseille serait très honorée d'être la marraine.

L'incertitude des événements militaires, les oscillations de la ligne de front ont retardé votre décision à ce sujet.

Actuellement, grâce à la vaillance inlassable des soldats français et alliés, à la valeur de leurs généraux, à l'énergie du Gouvernement de la République et de son Chef,

la

la défaite de l'ennemi est certaine et la libération des régions envahies peut être considérée comme définitive.

Le moment est donc venu de donner suite à votre première délibération et de désigner, parmi les Cités victimes de l'invasion germanique, celle que vous voulez faire bénéficier de votre geste de solidarité patriotique.

En Commission plénière je vous ai demandé de choisir un chef-lieu de Département et vous ai proposé Arras, chef-lieu du Pas-de-Calais, ancienne Capitale de l'Artois, qui a soutenu des sièges célèbres aux ^{XV^e} et ^{XVII^e} siècles, dont la population a montré par son héroïsme au cours de cette guerre qu'elle était digne de son admirable passé et pour la défense de laquelle de nombreux fils de la Provence sont tombés.

Nous avez bien voulu partager ma manière de voir et m'autoriser à transmettre à la Municipalité d'Arras, le désir de Marseille d'adopter comme filleule la glorieuse Ville mutilée.

Celle-ci a bien voulu accepter la main que nous lui avons fraternellement tendue.

Par télégramme du 17 Octobre M^r le Maire d'Arras me faisait connaître cette acceptation qui fut confirmée par la lettre suivante :

Arras, le 19 Octobre 1918.

Le Maire de la Ville d'Arras
à Monsieur le Maire de la Ville de Marseille
Monsieur le Maire et Cher Collègue,

" C'est avec le plus grand plaisir que j'ai reçu mercredi
soir par dépêche votre généreuse proposition.

" Bien que seul membre du Conseil Municipal resté à
Arras depuis 1914, je me suis empressé d'y répondre affirmativement pour
vaut me porter garant que mes Collègues ne me désavoueraient pas.

" Et quand le journal "Le Matin" a apporté hier à
Arras la bonne nouvelle du si généreux don de 900.000 francs que
le Conseil Municipal de Marseille avait bien voulu affecter à notre
renovation, vous ne doutez pas de ma joie, Nous avons tant à faire!

" 1.200 maisons complètement détruites, plus de 2000 plus que
fortement endommagées, autant ou il y aura plus ou moins à faire.

" Notre !

"Notre Hôtel-de-Ville et son beffroi si remarquables, nos
deux collèges, toutes nos écoles, musée et bibliothèque incendiés et dont
il n'a été possible de sauver que peu de choses, toutes les églises, et
nos deux places principales si originales et si remarquées dont toutes
les façades sont bâties sur colonnades avec galeries praticables à couvert!

"En un mot, tous nos souvenirs historiques dont la ville était
si riche, disparus. Les monuments seront reconstruits, mais ils ne
remplaceront jamais, à ce point de vue, ceux que nous avons perdus.

"Mille fois merci au Conseil Municipal de Marseille et à son
Administration municipale pour leur généreuse pensée, que mes Col-
lègues, je n'en doute pas, voudront consacrer par un souvenir parlant
et durable pour ceux qui nous suivront.

"J'ai l'intention d'appeler mes Collègues à une réunion
dans les premiers jours de Novembre, pour leur communiquer officiel-
lement la bonne fortune dont nous a gratifiés la Ville de Marseille.

"Veuillez croire, Monsieur et honoré Collègue à ma profon-
de gratitude, et recevoir l'assurance de ma considération la plus
distinguée."

Le Maire

signé: Rohard

En présence de cette acceptation je vous demande de ratifier
la décision de votre Commission plénière.

Dans notre pensée, notre geste n'a pas pour but de dimi-
nuer la dette de l'Allemagne ni de substituer notre ville à l'Etat
pour la réparation des dommages de la guerre; mais les ruines provo-
quées par l'invasion sont si nombreuses, les misères si grandes
qu'après l'intervention de l'Etat et le règlement des comptes avec
l'ennemi il restera encore une marge importante à votre action.

La Municipalité d'Arras sera meilleur juge que nous
de l'emploi des fonds que vous avez votés et je vous propose en consé-
quence de prendre la délibération suivante:

La Ville de Marseille adopte la Ville d'Arras comme
fillette de guerre et s'engage à l'aider dans la réparation des mi-
sères et des dommages causés par l'invasion Allemande.

Le Maire de Marseille est autorisé à mandater au nom
du Receveur Municipal de la Ville d'Arras la somme de

Neuf

Neuf cent mille francs restant disponible sur le crédit d'un million formant l'objet de l'Art. 106 du Budget Supplémentaire de 1918. (Section des restes à payer de l'exercice 1917) intitulé : "Subvention pour venir en aide aux populations des régions envahies".

Ces conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Vu et approuvé
par Nous: Préfet des Bouches-du-Rhône
Marseille, le 14 Novembre 1918
par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: Maissonobe.

Certifié conforme
Le Maire de Marseille



{ Piery



3 décembre 1918

Mon cher collègue

J'ai bien reçu " Arras
sous les Obus " que vous
m'avez fait parvenir.
Je vous adresse mes plus
vifs remerciements ainsi
que ceux de mes collègues
qui ont feuilleté avec un
grand intérêt cette brochure
et l'album que vous avez
bien voulu me remettre
lors de ma visite.

J'ai fait part au
Conseil municipal de
mes impressions sur l'œuvre
de destruction accomplie

par les Allemands à Arras et je voudrais faire partager mon indignation à tous mes compatriotes.

Pour cela, des photographies de 1918, non reliées (pour en permettre l'exposition) seraient très-utiles.

S'il vous est possible de vous en procurer, je vous serais reconnaissant de m'en faire parvenir une collection.

J'ai pu faire une conférence avec projections, mais je vois dans le "Lion d'Arras" qu'une délégation de votre municipalité vient à Marseille, accompagnée de l'abbé Toulon qui a fait des conférences avec projections) à Arras dans plusieurs

départements -

Nous le mettons à
contribution à Marseille,
si comme je le pense, il veut
bien porter ses clichés -

Je n'ai pas besoin
de vous dire que Marseille
réserve le meilleur accueil
aux délégués de la filature
et je serais heureux que
vos occupations, vous
permettent de vous
joindre à vos collègues.

Le concert organisé par
les Américains en l'honneur
du "Thanksgiving Day"
au profit des régions
libérées a produit plus
de 20 000 francs. Cette
somme doit m'être remise
prochainement et je
vous en enverrai naturelle-
ment une part.

J'ai été heureux
que les circonstances m'aient
permis de vous saluer
à Arras et de faire
un pieux pèlerinage
au sol sacré où se
sont joués les destins
du monde.

J'ai conservé de
votre accueil le meilleur
des souvenirs et vous
pu m'agréer l'expression
de mes sentiments les
plus dévoués.

Em. Pierré

arraslagrandereconstruction.fr